

Monsieur le Président de l'AFCEN,

Vous m'avez transmis par courrier en date 31 mai 2018, le document référencé RM 17-110 intitulé Guide Méthodologique pour la réalisation des analyses de risques pour les équipements ESPN de niveau N2 fabriqués selon le RCC-M.

Selon les conditions définies par la commande du 7 février 2018 et le Contrat AFCEN-GSEN du 20 décembre 2017 a procédé à l'instruction de ce document.

A ce titre, des réunions d'échanges entre le GSEN et l'AFCEN ont eu lieu les :

- 11 juillet 2018,
- 4 septembre 2018,

Aussi, en complément, de nombreux échanges téléphoniques ont complété ces réunions.

Les rapports successifs suivants ont été transmis à l'AFCEN :

- 2018-02 révision 1 du 2 juillet 2018
- 2018-02 révision 2 du 4 septembre 2018

A l'issue de cette instruction, le GSEN considère que :

La démarche proposée par le document RM-17-110 rev B relatif aux analyses de risques des EPMN de niveau N2, sous réserve d'être mis en cohérence avec le RCC-M édition 2018, constitue un moyen approprié pour satisfaire aux exigences de l'arrêté ESPN.

Le GSEN note que des compléments méthodologiques seront apportés dans une prochaine révision du document (listes de dommages et parades) et feront l'objet d'une évaluation complémentaire.

Fait le XX septembre 2018 à La Défense

Pour le GSEN

L. Balahy en qualité de mandataire du GSEN.

Signature :

